ZOOM
Nº 50
Avril 2019

REL'IER
Informations Réseau Addictions

A propos d'addiction en région lausannoise et dans le canton de Vaud
parole à... | agenda | pour en savoir plus | infos réseau

Tous pour un logement

Un logement pour tous

En 2012, REL'IER consacrait déjà un numéro sur la question du logement[1]. Depuis ce numéro certains éléments ont évolué à propos du nombre de logements vacants dans le canton, du sans-abrisme et des difficultés individuelles des personnes.

Des logements inaccessibles

Alors que le taux de vacance du parc de logement cantonal se situait à 0.5% en 2012, le taux global de vacance atteint 1.1% en 2018. Cette augmentation s'est accrue depuis 3 ans maintenant et correspond à 730 logements libres en plus sur la dernière année[2]. Ces chiffres positifs au premier abord sont à mettre en perspectives avec le taux recommandé de 1.5% et l'augmentation constante du prix des loyers. Autrement dit, plus d'appartements sont libres, mais ils ne sont pas disponibles en nombre suffisant et ils sont moins abordables. Ce constat est d'autant plus vérifiable concernant les personnes en situation de précarité.

Une augmentation du sans-abrisme

En effet, selon un article du journal Le Temps, il y avait 170 sans-abris en 2012 et 250 en 2018 à Lausanne[3]. Le nombre de nuitées dans les hébergements d'urgence de la région lausannoise n'a pas cessé d'augmenter depuis 2013. Certain·e·s professionnel·le·s se sont exprimé·e·s pour sensibiliser au phénomène du sans-abrisme. Pour ces dernier·ère·s, aucun être humain ne devrait passer la nuit dehors. C'est notamment le constat effectué par l'ONG « Un toit pour Tous ». Ces personnes doivent pouvoir bénéficier d'un toit pour la nuit et trouver les outils qui leur permettront d'avancer dans leurs parcours de vie comme elles le souhaitent et le peuvent. Selon La Tuile, hébergement d'urgence situé à Fribourg, « le logement est la pierre angulaire d'une insertion sociale durable »[4].

Des difficultés individuelles

Le Forum Addictions vaudois organisé en 2018, consacrait un thème de réflexion sur le logement. Il en ressortait la difficulté, pour les personnes concernées par des consommations de substances problématiques, d'accéder à un bail privé. Cette difficulté persiste en raison non seulement du marché du logement saturé, mais également du manque de garantie, du faible ou de l'absence de revenu, d'endettement et aussi de stigmatisations. Le maintien du logement est fragilisé par certains comportements, les relations de voisinage, l'insalubrité et parfois par le sentiment de solitude et l'isolement.
En 2012, nous évoquions la nécessité d'imaginer de nouvelles pistes pour ces personnes. En 7 ans, les champs de la précarité et des addictions ont évolué et de nouvelles prestations ont vu le jour afin de trouver des solutions pour les personnes qui en ont besoin. Ce numéro de ZOOM va mettre en lumière plusieurs projets qui permettent à des personnes de bénéficier d'un toit pour la nuit.
La force de tous ces nouveaux projets réside dans la capacité des différents services ou institutions à se remettre en question et analyser les besoins des personnes concernées. Ils leur offrent les outils favorisant la reprise de compétences sociales et le pouvoir d'agir. Les autres éléments qui ressortent de ce panorama se trouvent dans la recherche de solutions créatives et innovantes. Le chemin pour que tout individu vaudois puisse bénéficier d'un logement est encore long. Cependant, les efforts consentis par les partenaires du réseau montrent qu'il est possible de réaliser des projets dans un continuum allant de la rue jusqu'à un logement individuel et stable.
Monsieur Stéphane Morandi, médecin associé de l'unité de psychiatrie mobile et médecin cantonal adjoint à la Direction générale de la santé aura la parole pour évoquer la situation actuelle sur ce thème et esquisser les pistes pour l'avenir.

[1] REL'IER, « Précarité du logement : réflexion et pistes de réponses », ZOOM, no 36, juin 2012. Disponible sur : http://relier.relais.ch/wp-content/uploads/2016/01/ZOOM-36-Pr%C3%A9carit%C3%A9-du-logement.pdf

[2] « Logements vacants : accélération de la détente | État de Vaud ». Disponible sur: https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiques-de-presse/detail/communique/logements-vacants-acceleration-de-la-detente-1537858165/

[3] « Le nombre de sans-abri suisses augmente », *Le Temps*, 16-nov-2018

[4] « Plus qu'un toit pour la nuit ». Disponible sur: https://www.reiso.org/articles/themes/precarite/3495-plus-qu-un-toit-pour-la-nuit

De la rue à un hébergement pour la nuit

Le **Répit** est une structure d'accueil de nuit non dormant géré par la Fondation Mère Sofia. Un premier essai durant l'hiver 2016 a montré la pertinence de proposer une telle structure. Depuis, le projet a été soutenu par la Ville de Lausanne une première fois en 2018 dans les anciens locaux de la Soupe Populaire. La structure a été reconduite en 2019. Elle offre un accueil inconditionnel de 22h à 7h du matin, de janvier à fin avril. Les personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas accéder aux hébergements d'urgence trouveront une place au Répit. L'accès est libre et l'ensemble des prestations sont gratuites. La structure offre la possibilité aux personnes de passer la nuit, ou une partie de la nuit au chaud et en sécurité. Les personnes peuvent entrer et sortir à leur guise durant la nuit. N'étant pas un hébergement d'urgence, le Répit ne dispose pas de lits.

L'**Abri-L'Etape** est un hébergement d'urgence, ouvert de novembre 2018 jusqu'en avril 2019. Il remplace pour l'hiver l'ouverture habituelle de l'abri PC. L'Abri-L'Etape offre à toute personne sans possibilité de logement une solution provisoire et temporaire d'hébergement. L'Abri-L'Etape est ouvert toutes les nuits de 21h00 à 08h00. Des lits en dortoirs, des installations sanitaires adaptées ainsi que des produits d'hygiène corporelle basiques sont mis à disposition des usager·ère·s. Les personnes qui ont accès à la structure bénéficient d'une collation tous les soirs et les matins. L'Abri-L'Etape dispose de 60 lits au total. La Ville de Lausanne gère ce nouveau lieu d'accueil, qui s'inspire du fonctionnement des squats; elle bénéficie pour son exploitation d'un contrat de prêt d'usage temporaire des CFF jusqu'à la démolition prévue de l'immeuble. Les modalités d'accueil demeurent similaires à celles pratiquées dans les autres hébergements d'urgence de la Ville. Les personnes s'inscrivent au bureau des réservations et l'entrée coûte 5 francs.

L'unité logement de la Ville de Lausanne a mis sur pied en 2016 le projet **Patio** pour répondre aux besoins en matière de logement. Ce projet permet à la Ville de Lausanne d'être propriétaire et de proposer des logements. Cette solution est une offre plus accessible et rapide, par rapport à des hôtels dont les coûts ont augmenté. De plus, il existe un fort besoin de logement pour les jeunes, car les normes de l'aide sociale ont été revues à la baisse.

Le projet Patio se trouve au Pré de Vidy. Il s'agit de modules préfabriqués améliorés formant 61 logements. Les loyers vont de 660 à 820 francs pour les studios et s'élèvent jusqu'à 1300 francs pour les 3 pièces. Ces prix comprennent les charges, ainsi qu'un accompagnement administratif et social.

Les critères d'attribution d'un logement au projet Patio se fondent sur 4 axes: une situation de logement précaire; la collaboration: la personne accepte la relation d'aide; le projet d'insertion; la recherche de logement: en restant conscient que ces personnes ont déjà fait preuve d'essais infructueux.

De l'hébergement d'urgence à un appartement accompagné

L'accès au logement se concrétise sous la forme d'un contrat de 2 ans pour les personnes qui ont plus de 25 ans. Pour les moins de 25 ans, le contrat est lié à l'insertion professionnelle afin de maintenir une dynamique.

Le **Rôtillon** est un établissement psychosocial médicalisé. Depuis son ouverture en 2010, le Rôtillon a engagé un processus réflexif qui l'a amené à changer de modèle en s'éloignant des visions dogmatiques. Lorsqu'une personne est exclue d'une structure, elle cherche parfois à reprendre du pouvoir en s'autoexcluant. Les différentes aspirations premières des individus sont d'avoir un logement, un travail et des relations affectives. Ces aspirations mènent à de la reconnaissance sociale. Lorsque des personnes ne peuvent pas y avoir accès, cela montre à quel point elles sont exclues.

Ainsi, le Rôtillon a cherché à proposer des logements indépendants depuis 2012. Soit les bénéficiaires ont un bail direct, soit le bail est au nom du Rôtillon, avec l'objectif d'avoir une cession de bail par la suite. Actuellement, la fondation a 20 appartements et 1 appartement communautaire.

Les personnes bénéficient d'un accompagnement psychosocial constitué d'une équipe mobile. Cette équipe offre un suivi en fonction des besoins des personnes, mais au moins une fois par semaine. Il est possible d'appeler en tout temps grâce à une permanence. Il y a un contrat de collaboration avec la police. Le personnel peut donner des médicaments. Le but des professionnel·le·s est de rendre les personnes attentives aux conséquences et surtout de leur rendre un certain pouvoir d'agir.

La Fondation du Levant a mené une réflexion pour savoir quels étaient les besoins des personnes en situation de précarité. Le projet «**D'abord chez soi**» du Levant est né en partie de cette réflexion et de travaux antérieurs. Le projet a été validé par le canton dans le cadre d'un essai pilote pour 2018-2019.

«D'abord chez soi» doit permettre d'offrir l'accès à un logement «supervisé» à des personnes majeures consommatrices actives de substances et sans domicile, sur une base volontaire. Il a pour objectif d'offrir 15 places dès 2019. Il repose sur l'idée que la sécurité et la stabilité apportées par un logement durable constituent le préalable indispensable à toutes démarches visant une stabilisation ou un rétablissement. Dans ce sens, les logements ne sont ni transitoires, ni des poursuites de séjours résidentiels.

Le partenaire principal est la Fondation ABS, qui apporte son expérience des personnes en situation de précarité consommatrices de substances psy-

choactives. Ce partenariat ainsi que d'autres collaborations sont un des axes forts de ce projet. Il s'agit de s'appuyer au maximum sur le réseau et les prestations existantes de la Fondation du Levant.
L'équipe propose un suivi d'intensité variable et évolue selon les besoins et les ressources de chaque bénéficiaire. Elle peut intervenir 5 jours par semaine, en journée. Elle axe son intervention sur : l'installation et la préservation du logement ; le développement des habiletés sociales indispensables à la vie en appartement ; l'aide à la survie et la réduction des risques ; la restitution ou le renforcement de l'accès aux prestations socio-sanitaires par les bénéficiaires ; l'accompagnement et l'orientation dans le réseau médico-social ; l'orientation et le soutien dans les démarches administratives usuelles ; la recherche de nouveaux baux.
Enfin, le projet **Ariane** a été lancé par Caritas Vaud fin 2014 en partenariat avec le département Solidarités de l'Eglise Catholique. Il est soutenu par l'Etat de Vaud. Des appartements de transition sont mis à disposition des personnes pour 18 mois renouvelables. Ces logements sont déjà meublés et habitables. Le projet s'accompagne d'un soutien social pour la recherche de logement stable et d'un agent pastoral laïc. Une assistante sociale de Caritas Vaud coordonne la prestation et soutient activement les recherches de logement des personnes. De plus, elle identifie avec les bénéficiaires leurs principaux freins à l'accès au logement pour réussir à les surpasser. La présence d'un agent pastoral permet d'offrir une écoute, un accompagnement et la mise à disposition d'un réseau établi facilitant l'intégration. Cet accompagnement a su faire ses preuves depuis le lancement du projet. A partir de 2016, un·e intervenant·e de terrain travaille spécifiquement aux démarches concrètes de recherches de logement en apportant son soutien dans les démarches des bénéficiaires et en renforçant leur pouvoir d'agir.

Parole à… Stéphane Morandi

Médecin associé de l'unité de psychiatrie mobile et médecin cantonal adjoint à la Direction générale de la santé

Quel est votre sentiment général sur l'état actuel des personnes en situation de précarité face à la problématique du logement ?

Les solutions de logement déployées dans la région lausannoise permettent de répondre à la majorité des besoins de personnes en situation de précarité. Cependant, dans les situations auxquelles je suis confronté, les personnes concernées cumulent souvent des facteurs limitant l'accès au logement tels que l'absence d'emploi ou de revenu fixe, des dettes, une perte de logement antérieure due à des troubles du comportement ou des problèmes de santé physique et psychique.
La majorité des solutions d'hébergement proposées permettent de dépasser l'une ou l'autre de ces barrières à l'accès à un lieu de vie, mais restent parfois inaccessibles aux personnes qui présentent des problématiques multiples.
En outre, il faut garder à l'esprit que si les solutions d'hébergement d'urgence sont indispensables et qu'elles représentent des lieux de répit provisoire, les personnes qui y séjournent restent dans un état d'insécurité et de stress important, en l'absence de perspective de logement stable à moyen ou long terme.

Sur les nouveaux projets développés depuis 2012 en région lausannoise, plusieurs proposent des logements individuels accompagnés. Qu'en pensez-vous ?

Pour les personnes atteintes dans leur santé mentale, le canton de Vaud est doté de nombreuses structures de type établissements psychosociaux médicalisés, établissements médico-sociaux ou lieux résidentiels de traitement pour les addictions. Cependant, une petite frange de la population souffrant de troubles psychiques, problèmes d'addictions compris, ne correspond pas aux profils cibles de ces institutions ou ne sont pas en mesure d'adhérer au cadre proposé, par exemple lorsqu'elles ne visent pas l'abstinence, qu'elles refusent un traitement médicamenteux ou, qu'en raison de leur pathologie, elles se sentent très vite menacées dans un environnement communautaire.
Les logements individuels de type « housing first » permettent à cette population d'accéder à un lieu de vie individuel, indépendant et sûr et de répondre ainsi à un besoin primaire et prioritaire de ces personnes, sans attendre d'elles qu'elles se plient à un cadre qu'elles ne pourront tolérer sur la durée. La seule exigence du modèle « housing first » est le passage régulier d'une équipe mobile qui s'assure que tout se passe bien et qui accompagne, le cas échéant, le locataire dans certaines démarches. Lorsque la personne dispose d'un logement stable, il est ensuite souvent plus facile d'aborder d'autres problématiques telles que celles de la santé ou des abus de substances et de proposer un suivi adapté.

Selon vous, quelles sont les pistes d'avenir pour favoriser l'accès à un logement pour les personnes en situation de précarité ?

La question de l'hébergement concerne plusieurs entités comme les services sociaux communaux, les dispositifs cantonaux tels que la Centrale cantonale d'information et de coordination psychiatrique (CCiCP) ou le Dispositif cantonal vaudois d'indication et de suivi en addictologie (DCISA) qui dépendent de services distincts.
A l'avenir, une des pistes à développer serait la création ou le renforcement de ponts entre ces structures, afin de faciliter les liens entre elles et de permettre aux personnes en situation de précarité de passer plus facilement de l'une à l'autre selon leurs besoins et l'évolution de leur situation. La création, début 2019, d'une Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) réunissant le Service de la prévoyance et de l'aide sociale (SPAS) et le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH) est un pas dans ce sens.
En outre, la mise en place d'équipes transverses, possiblement sous la forme de case managers, qui accompagneraient les personnes concernées tout au long de leur parcours dans ces différents lieux d'hébergement serait une autre solution envisageable.
Enfin, je pense qu'il est important de donner leur chance aux personnes en situation de précarité et de mettre en avant leurs ressources en les accompagnant dans des projets qui peuvent sembler a priori peu réalistes. A titre d'exemple, à plusieurs reprises notre équipe mobile a accompagné des personnes souffrant de troubles psychiques sévères et qui posaient d'importantes difficultés en milieu hospitalier ou dans des structures protégées vers des appartements indépendants. Dans la majorité des situations, les personnes concernées ont géré cette transition et assumé leurs responsabilités de manière remarquable, ce qui a contribué à l'amélioration significative de leur état de santé.

Agenda

→ **28 avril au 1er mai 2019**

Conférence Harm Reduction International 2019 à Porto
www.hri.global/conference-2019
Lieu : Porto, Portugal

→ **10 mai au 14 juin 2019**

Formation de base en addictions
https://www.grea.ch/evenements/formation-de-base-en-addictions-2019-05-17
Lieu : GREA, Lausanne

→ **23 mai 2019**

Rencontres Vaudoises d'Addictologie
http://romandieaddiction.ch/rencontres-vaudoises-daddictologie
Lieu : CHUV, Lausanne

→ **24 mai 2019**

10ème Journée de Psychiatrie : « Quand vient la nuit »
http://www.hesav.ch/recherche-et-developpement/evenements-activites/journ%C3%A9e-de-psychiatrie
Lieu : HESAV, Lausanne

→ **3 et 4 juin 2019**

Formation : Consommation contrôlée de cannabis
https://www.grea.ch/evenements/consommation-controlee-de-cannabis-2019-06-04
Lieu : GREA, Lausanne

→ **6 juin 2019**

AG et Colloque du GREA
https://www.grea.ch/publications/6-juin-2019-ag-du-grea-et-colloque-sur-les-jeunes
Lieu : Fribourg

→ **11 et 12 juin 2019**

Formation : Santé mentale, addictions et Droits humains
https://www.grea.ch/evenements/sante-mentale-addictions-et-droits-humains-2019-06-12
Lieu : GREA, Lausanne

→ **18 juin 2019**

Journée interprofessionnelle « Working first »
https://www.grea.ch/publications/18-juin-2019-journee-interprofessionnelle-working-first
Lieu : Maison du peuple, Lausanne

→ **20 et 21 juin 2019**

Formation : Adolescence et consommation de substances
http://www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/adolescence-consommation-substances/
Lieu : Campus UNIL-EPFL, Lausanne

Et encore…

Esseiva, P, Burkhart, C, Zobel, F,

Rapport Deal de Rue

Une comparaison des approches développées dans trois villes suisses, (Lausanne, Berne et Zürich) vis-à-vis de la vente de stupéfiants dans l'espace public (deal de rue).

Lausanne :
Ecole des Sciences Criminelles, 2018

Disponible sur :
http://www.lausanne.ch/de/lausanne-officielle/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se/observatoire-securite/mainArea/02/text_files/file0/document/Rapport_Deal_rue_final2.pdf

Berthel, T,

10 points de discussion pour une politique des addictions en phase avec son temps NAS-CPA, 2019

Disponible sur :
https://www.grea.ch/sites/default/files/fr_10_points_de_discussion_politique_des_addictions_nas-cpa_2019.pdf

Pour en savoir plus

➔ **« Housing first » made in Lausanne**

Disponible sur :
https://www.reiso.org/articles/themes/soins/3540-housing-first-made-in-lausanne

➔ **Réseau Santé Région Lausanne**
« Se rétablir d'un trouble psychiatrique : favoriser la transition vers l'hébergement », 2017

Disponible sur :
http://www.chuv.ch/psychiatrie/dp-pco-recherche-publication10.pdf

Infodrog, « Wohnen, Wohnungsnot und Sucht », SuchtMagazin, janv. 2019 (en allemand).

Disponible sur :
https://www.suchtmagazin.ch/2019/articles/id-12019.html

➔ **Sites internet des institutions :**

www.Caritas-Vaud.ch, **www.lausanne.ch**
Aide sociale d'urgence, **www.lausanne.ch**
Unité Logement, **www.LeRotillon.ch**, **www.Levant.ch**, **www.MereSofia.ch**, **www.ToitPourTous.org**

Infos Relais

Vous souhaitez recevoir le périodique ZOOM de REL'IER en version électronique ?
Inscrivez-vous sur www.relais.ch **ou** www.relier.relais.ch

RELAIS

REL'IER | 1003 Lausanne | Rue Enning 1 | Tél. 021 323 60 58 | relier.relais.ch | e-mail : relier@relais.ch

« Avec le soutien financier de Lausanne Région »

Responsable de la publication
REL'IER : Thibaut Terrettaz | Graphisme : Fabio Favini